



Association Canine Territoriale Oise

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE L'OISE  
affiliée à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France (reconnue d'utilité publique)

Région  
Hauts-de-France  
Nord Pas de Calais - Picardie



# 2 EXPOSITIONS CANINES

## COMPIEGNE (60)

Pôle évènementiel «Le Tigre»  
2 rue Jean Mermoz (D935) 60280 Margny lès Compiègne



CENTRALE  
CANINE

Week-end du 6 et 7 septembre 2025  
**Double EXPOSITION NATIONALE**  
Avec attribution du CACS, CACS-J et CACS-V de la SCC.

**Clôture officielle : 9 août** (cachet de la poste faisant foi)  
**2ème clôture : 25 août** (internet et date de réception pour engagement papier)

EXPOSITION SANS CAGE

**RING D'HONNEUR**

**BEST IN SHOW**

Babies - Puppies - Jeunes - Vétérans -  
Champions - Meilleurs de Race

**TROPHÉE CHRISTIAN LENEUF**

au meilleurs du 5e groupe entre le samedi et le dimanche

**Concours non officiel  
JEUNES PRESENTATEURS**

inscriptions sur place au secrétariat 10 €

**Samedi 6 septembre matin  
CONFIRMATIONS SEULES**

Concerne uniquement les chiens non engagés  
à l'exposition (voir feuille inscription séparée)

**RENSEIGNEMENTS**

**Mr Richard CALLOCH**

Tél. : 06 08 31 93 83

richard.calloch@orange.fr

**RESTAURATION SUR PLACE**

Bar, restauration rapide et traditionnelle  
dans l'enceinte de l'exposition

**2 HALLS PLUS  
STRUCTURES EXTERIEUR**

**Entrée des exposants** : de 8h à 9h30 **Début des jugements** : 9h30  
**Sortie** : à partir de 15h pour les chiens non classés, 17h pour les chiens classés

ENGAGEMENTS SUR [WWW.SCCEXPO.FR](http://WWW.SCCEXPO.FR)

# ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE L'OISE

**affiliée à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France (reconnue d'utilité publique)**

# EXTRAIT REGLEMENT EXPOSITION

**HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT** - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 08h00. Les jugements commenceront à 9h30 précises.

**SORTIE DES CHIENS** – A partir de 17 h.

**AFFICHAGE** – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

**TOILETTAGE** – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

**PRESENTATION** – Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

**ANNULATION** – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition,
- c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

**CLASSES D'ENGAGEMENT**

Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

**INTERMÉDIAIRE** : Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**OUVERTE** : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B..

**TRAVAIL** : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**CHAMPION DE BEAUTÉ** : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

**JEUNES** : Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

**PUPPY** : Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

**BABY** : Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Les deux classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

**VÉTÉRAN** : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

• AUTRES CLASSES

**MUETES (UNIQUEMENT pour les Races des Groupes 3 – 4 – 6** soumises à épreuves de Travail dans l'utilisation Chasse) : Ensemble de 6 chiens minimum appartenant au même propriétaire, chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement individuel.

**TERRIERS- TECKELS** : Le propriétaire doit engager au moins 3 des 6 chiens, présentés au jugement des meutes, en classe Travail (joindre les titres nécessaires pour accéder à la classe travail) ou justifi é sur titre d'une attestation de meute.

**TECKELS** : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

**CHIENS COURANTS** : Les chiens composant la meute doivent être de même race et variété, sans distinction de sexe.

Meute classe travail : doit avoir au moins trois des six chiens courants, présentés au jugement des meutes, en classe travail ou l'ensemble des chiens appartenant à un équipage titulaire d'une attestation de meute (joindre les justificatifs à l'engagement).

Meute classe ouverte : ne comprend pas au moins 3 chiens courants en classe travail.

**LOT D'AFFIXE** : Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**LOT DE REPRODUCTEURS** : Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.

**COUPLE** : Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**PAIRE** : Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

**CHIENS «NE CONCOURRANT PAS»** : Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, accompagnée d'un titre de paiement à l'ordre de la Société Canine de l'Oise et restera acquis à la Société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé une carte d'exposant qui devra être présentée à l'entrée de l'exposition. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS** – La clôture des engagements est fixée par l'organisateur. Tout engagement parvenant après cette date (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

**REMBOURSEMENT** – En cas de demande de remboursement, une pénalité de 10% sera appliquée pour frais de Secrétariat. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après la clôture des engagements.

**REFUS OU EXCLUSIONS**

1° des engagements :

- a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de laFCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 6 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le « Service Vétérinaire » ;
  - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
  - d) ceux dont l'engagement « au poteau » serait démandé.

**JUGEMENTS** – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

**C.A.C.S.** : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er « EXCELLENT » en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S.

La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1ers Excellent des deux autres classes. Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

**C.A.C.I.B.** : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION. Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.. Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er « Excellent » (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif « Excellent » à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- b) s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE** : le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif « Excellent » dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif « Excellent ». Les chiens appartenant à des races reunies à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** – Les chiens désignés « Meilleur de Race » seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** : Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des « Meilleurs de Groupes » de la 1re journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2e jour.

**CONFIRMATIONS** : Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée

au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : 12 mois sauf

- Gr. 1 : 15 mois pour Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres
- Gr. 2 : 15 mois pour Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois
- Gr. 5 : 15 mois pour Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland
- Gr. 6 : 15 mois pour Rhodesian Ridgeback
- Gr. 8 : 15 mois pour Retrievers
- Gr. 9 : 10 mois pour Epagneuls Pékinois et Japonai
- Gr. 10 : 15 mois pour Afghans, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski

**RÉCLAMATIONS** – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 85 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

**TRÈS IMPORTANT**- Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I- Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II- L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III- Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

**A compter du 1er Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine, exception faite des chiens nés en France avant le 28 août 2008.**

**COUPE DE QUEUE** : Les Rottweillers nés à compter du 1er mai 2019 ayant la queue coupée ne pourront plus être exposés et confi rmés.

**OBLIGATIONS SANITAIRES** : 2e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staff ordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).



Association Canine Territoriale Oise



# COMPIEGNE (60)

## 6 et 7 sept. 2025



SCC EXPO

ENGAGEMENTS EN LIGNE



CENTRALE CANINE

Engagement :  CACS samedi  CAC dimanche  CACS2 jours

N° tatouage/transpondeur : ..... N° livre des origines : .....

Nom du Chien : .....

Race : ..... Date de naissance : ...../...../..... Sexe :  M  F

Variété : ..... Taille : ..... Couleur : ..... Nature du poil : ..... Poids : .....  
 Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois. Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue. Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elhound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles. Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Colliers, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers Allemand, Blanc Suisse, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Petit Chien russe.

Nom du père : .....

Nom de la mère : .....

Nom du producteur : .....

Nom du propriétaire : M./Mme/Mlle .....

Adresse du propriétaire : .....

Code Postale : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

**CLASSE D'ENGAGEMENT :**  Baby  Puppy  Jeune  Intermediaire  Ouverte  Travail  Champion  Vétérán  
 Ne concourant pas  Paire  Couple Confirmation avec exposition (gratuite) :  Oui  Non

**ENGAGEMENTS SUR PLACE - 10 euros**  
 Lot d'Affixe - Lot de Reproducteur - Jeune présentateur

**Il ne vous sera pas envoyé d'accusé de réception, la carte d'exposant vous sera envoyée dans la semaine qui précède l'exposition**

| Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire selon le fichier central de la SCC | Jusqu'au 9 août |               |          | Jusqu'au 25 août |               |          | Sommes adressées |
|--|-----------------|---------------|----------|------------------|---------------|----------|------------------|
|  | CACS samedi     | CACS dimanche | Les 2    | CACS samedi      | CACS dimanche | Les 2    |                  |
| 1er chien  | 39,00 €         | 39,00 €       | 73,00 €  | 49,00 €          | 49,00 €       | 93,00 €  |                  |
| 2eme et 3eme chiens  | 34,00 €         | 34,00 €       | 63,00 €  | 44,00 €          | 44,00 €       | 83,00 €  |                  |
| 4eme chien et suivant  | 29,00 €         | 29,00 €       | 53,00 €  | 39,00 €          | 39,00 €       | 73,00 €  |                  |
| Baby Pupy Vétérán  | 25,00 €         | 25,00 €       | 45,00 €  | 35,00 €          | 35,00 €       | 65,00 €  |                  |
| Chien ne concourant pas  | 5,00 €          | 5,00 €        | 5,00 €   | 5,00 €           | 5,00 €        | 5,00 €   |                  |
| Meute (6 chiens)   | 90,00 €         | 90,00 €       | 170,00 € | 150,00 €         | 150,00 €      | 200,00 € |                  |
| Chiens sup   | 20,00 €         | 20,00 €       | 35,00 €  | 30,00 €          | 30,00 €       | 55,00 €  |                  |
| <b>TOTAL ENGAGEMENT :</b>  |                 |               |          |                  |               |          |                  |
| Membre de l'ACTO à jour de cotisation 2025 : réduction de 10% sur les engagements N° adhérent : .....                          |                 |               |          |                  |               |          |                  |
| Paire  | 10,00 €         | 10,00 €       | -        | 10,00 €          | 10,00 €       | -        |                  |
| Couple   | 10,00 €         | 10,00 €       | -        | 10,00 €          | 10,00 €       | -        |                  |
| Carte accompagnateur   | 5,00 €          | 5,00 €        | -        | 5,00 €           | 5,00 €        | -        |                  |
| Catalogue en ligne samedi et dimanche  | gratuit         | gratuit       | gratuit  | gratuit          | gratuit       | gratuit  |                  |
| Catalogue papier samedi (prévente)   | 7,00 €          | -             | -        | 7,00 €           | -             | -        |                  |
| Catalogue papier dimanche (prévente)   | -               | 7,00 €        | -        | -                | 7,00 €        | -        |                  |
| <b>TOTAL GLOBAL :</b>  |                 |               |          |                  |               |          |                  |

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17 heures (chiens classés).

Tout exposant concède à l'ACTO, et ce à titre gratuit, le droit à son image qu'il détient en vertu de l'article 9 du Code Civil, ainsi que le droit à l'image sur ses enfants mineurs. Il concède également le droit à l'image sur ses biens qu'il détient en vertu de l'article 544 du même Code. Les droits sont concédés à titre non exclusif sur des images prises à l'occasion de cette manifestation organisée par l'ACTO. Les images ne pourront être utilisées que sur les deux supports suivants, à savoir : La revue éditée par l'ACTO ainsi que le site internet édité par celui-ci. Les droits à l'image concédés autorisent toute redivulgaration pour une période de 50 ans.

Fait à : ..... Signature du propriétaire :  
 Le : ...../...../2025

**DEMANDE D'ENGAGEMENT À ENVOYER À**  
**SCCEXPO 155 AV JEAN JAURES 93535 AUBERVILLIERS CEDEX**  
**JOINDRE IMPÉRATIVEMENT VOTRE RÈGLEMENT À L'ORDRE DE L'A.C.T.O.**

## Renseignements à fournir pour les classes Travail et Champion

### CLASSE TRAVAIL

(donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe ouverte)

**La récompense doit être obtenue avant le 4 Mai 2020.**

**Chiens de Défense :**

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring
- soit un Brevet Campagne
- soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)
- soit un Brevet de Pistage français
- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit un Exc. Niveau 1 pour le pistage F.C.I.
- soit un test international de sauvetage
- soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

**Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux :**

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1re ou 2e catégorie

**Chiens Courants :**

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse (BCCC)

**Spaniels :**

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un TB

**Barbets :**

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau 1re ou 2e catégorie.

**Retrievers :**

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB en field-trial. Ou un BICP 1re ou 2e catégorie ou 100 points dans une épreuve de recherche au sang

**Terriers :**

Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

**Teckels :**

Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3e prix. Ou 47 points ou un 3e prix dans une épreuve de menée à voix sur lièvre

**Chien d'Élan Norvégien :**

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

**Chiens de Rouge et de Bavière :**

• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière) Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

**Chiens Nordiques de Traîneau :**

Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

**Lévrier :** Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 juges différents.

### CLASSE CHAMPION

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant le 4 Mai 2019.

Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.





A Z Réception

Traiteur

03.44.43.39.76.

### CONFIRMATIONS

Pour les chiens non inscrits à l'exposition, sur le site de l'exposition

**Samedi 06 septembre 2025  
avant le début des jugements**

Inscription sur SCC Expo et sur place

### CONCOURS JEUNE PRESENTATEUR

Réservé aux enfants de 6 à 17 ans, il se déroulera l'après-midi, sur le ring d'honneur de l'exposition.

Une excellente manière de développer chez l'enfant la passion du beau chien de race, et lui apprendre la sportivité.

Pour les enfants de 6 à 10 ans : taille du chien limitée à 40 cm au garrot.

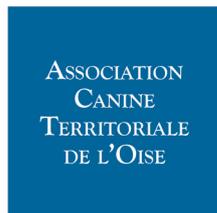
**UNE RECOMPENSE A TOUS LES PARTICIPANTS  
UNE COUPE AUX MEILLEURS**



Association Canine Territoriale Oise



CENTRALE  
CANINE



### CALENDRIER GÉNÉRAL DES MANIFESTATIONS DANS L'OISE

| DATES      | MANIFESTATIONS                                     |
|------------|--|
| 05/02/2026 | Compiègne<br><b>Séance confirmation</b>            |
| 09/04/2026 | Compiègne<br><b>Séance confirmation</b>            |
| 31/05/2026 | Agnetz<br><b>Séance confirmation</b>               |
| 31/05/2026 | Agnetz<br><b>Exposition Nationale</b>              |
| 12/09/2026 | Magny les Compiègne<br><b>Séance confirmation</b>  |
| 12/09/2026 | Magny les Compiègne<br><b>Exposition Nationale</b> |
| 13/09/2026 | Magny les Compiègne<br><b>Exposition Nationale</b> |
| 05/11/2026 | Compiègne<br><b>Séance confirmation</b>            |

| Juges CACS samedi         |    | Races  | Juges CACS dimanche          |
|---------------------------|----|--|------------------------------|
| <b>Groupe 1</b>           |    |  |                              |
| Mme ZIZEVSKE (LT)         |    | Austalian Kelpie, Berger allemand, Chien de berger de la Serra de Aires, Chien de berger de Majorque, Chien de Berger Belge  | Mme ROSER                    |
| Mr LASSELIN               |    | Berger de Brie, Berger de Brie, Berger de la Maremme et des Abruzzes, Chien de berger croate, Chien de berger Polonais de plaine, Chien de Berger Roumain des Carpathes, Chien de Berger Roumain de Mioritza, Mudi, Pulli, Pumi  | Mme COUTEAU                  |
| Mme ZIZEVSKE (LT)         |    | Australian Stumpy Tail Cattle Dog, Bouvier australien, Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres,   | Mr ROMANO                    |
| Mr LASSELIN               |    | Bearded Collie, Berger bergamasque, Berger de la Maremme et des Abruzzes, Chien de berger catalan, Chien de Berger des Pyrénées à face rase, Chien de Berger des Pyrénées à poil long, Chien de berger des Tatras, Kuvasz, Tchowatch slovaque  | Mme ROSER                    |
| Mr LASSELIN               |    | Berger de Beauce   | SP Mme COUTEAU               |
| Mr DANCOISNE              |    | Berger Américain Miniature, Berger australien, Berger hollandais, Bobtail, Colley à poil court, Colley à poil long   | Mme ROSE                     |
| Mr DANCOISNE              |    | Berger Blanc Suisse, Berger de Picardie, Berger hollandais, Schapendoes néerlandais,   | Mme COUTEAU                  |
| Mr DANCOISNE              |    | Lancashire Heeler, Welsh Corgi Cardigan, Welsh Corgi Pembroke  | SP Mme QUINIO                |
| Mr DANCOISNE              |    | Chien-loup de Saarloos, Shetland Sheepdog  | Mr LASSELIN                  |
| Mme ROSER                 |    | Border Collie, Chien-loup tchécoslovaque, Schipperke   | Mme COUTEAU                  |
| <b>Groupe 2</b>           |    |  |                              |
| Mr. PAUNOVIC ( SER)       |    | Aïdi, Berger de l'Europe du sud-est, Chien de ferme Dano-Suedois, Dobermann, Dogo Canario, Boxer, Broholmer, Rafeiro de l'Alentejo   | Mme ZIZEVSKE (LT)            |
| Mr. PAUNOVIC ( SER)       |    | Chien de berger d'Anatolie Chien de Montagne des Pyrénées, Mâtin des Pyrénées  | Mr BASSET                    |
| Mr LASSELIN               |    | Affenpinscher, Pinscher allemand, Pinscher autrichien, Pinscher nain, Riesenschнауzer, Schnauzer, Schnauzer nain   | SP Mr BAZOT BOURROUX         |
| Mr LASSELIN               |    | Leonberger, Mâtin napolitain   | Mr BASSET                    |
| Mr HINQUE                 |    | Chien de Castro Laboreiro, Cimarron Uruguayen, Dogue de Majorque, Tosa, Chien de Bosnie Herzegovine et de Croatie  | Mr. PAUNOVIC ( SER)          |
| Mr BLEHAUT                |    | Terrier noir   | SP Mr. PAUNOVIC ( SER)       |
| Mme ZIZEVSKE (LT)         |    | Bulldog, Bulldog continental, Chien de berger d'Asie Centrale Chien de berger du Caucase, Chien de berger du massif du Karst, Chien de Berger Yougoslave de Charplanina  | Mr. LASSELIN                 |
| Mme ZIZEVSKE (LT)         |    | Smous des Pays-Bas   | Mme ZIZEVSKE (LT)            |
| Mme ZIZEVSKE (LT)         |    | Tornjak  | Mr. PAUNOVIC ( SER)          |
| Mr ISTAS                  |    | Shar Pei   | SP Mme ZIZEVSKE (LT)         |
| Mr HINQUE                 |    | Dogue de Bordeaux, Landseer, Terre-neuve   | Mr LASSELIN                  |
| Mr HINQUE                 |    | Bouvier appenzellois, Bouvier bernois, Bouvier de l'Entlebuch, Chien de cour italien, Dogue allemand, Dogue argentin, Dogue du Tibet, Hovawart, Mastiff, Saint Bernard   | Mr BASSET                    |
| Mr HINQUE                 |    | Chien de la Serra Estrela, Fila de Saint Miguel, Mâtin espagnol, Rottweiler, Fila Brasileiro   | Mme ZIZEVSKE (LT)            |
| <b>Groupe 3</b>           |    |  |                              |
| M. CALLOCH                |    | Dandie Dinmont Terrier, Skye Terrier, West Highland White Terrier,   | Mr ISTAS                     |
| M. CALLOCH                |    | Yorkshire Terrier, Biewer Terrie   | Mr. PAUNOVIC ( SER)          |
| Mr BLEHAUT                |    | Airedale Terrier, Australian Silky Terrier, Australian Terrier, Bedlington Terrier, Border Terrier, Irish Glen of Imaal Terrier, Irish Soft Coated Wheaten Terrier, Irish Terrier, Kerry Blue Terrier, Lakeland Terrier, Manchester Terrier, Norfolk Terrier, Norwich Terrier, Sealyham Terrier, Terrier anglais d'agrément noir et feu, Terrier brésilien, Terrier japonais, Terrier Tchèque, Welsh Terrier   | SP Mr. PAUNOVIC ( SER)       |
| Mme DUPOUY                |    | American Staffordshire Terrier   | SP Mr Olaf VERHOREVOORT (NL) |
| Mme DUPOUY                |    | Jack Russell Terrier, Terrier de chasse allemand, Terrier du Révérend Russel   | Mr MASUEZ                    |
| Mme DUPOUY                |    | Staffordshire Bull Terrier   | SP Mr. BOUILLAULT            |
| Mr Olaf VERHOREVOORT (NL) |    | Cairn Terrier, Cairn Terrier   | Mr ISTAS                     |
| Mr Olaf VERHOREVOORT (NL) |    | Bull Terrier, Fox Terrier à Poil dur, Fox Terrier à Poil lisse   | Mme DUPOUY                   |
| <b>Groupe 4</b>           |    |  |                              |
| Mr ROUSSET                |    | Teckel de chasse au lapin, Teckel nain, Teckel standard  | Mme DUPOUY                   |
| <b>Groupe 5</b>           |    |  |                              |
| Mme ROSER                 |    | Canaan Dog   | Mr MAGRE                     |
| Mme ROSER                 |    | Akita, Alaskan Malamute, Berger finnois de Laponie, Chien de berger islandais, Chien d'élan norvégien gris, Chien d'élan norvégien noir, Chien d'élan suédois, Chien d'ours de Carélie, Chien du Groenland, Eurasier, Hokkaido, Kai, Kishu, Korea Jindo Dog, Laïka de Sibérie occidentale, Laïka de Sibérie orientale, Laïka russo-européen, Laïka de Yakoutie, Shiba, Shikoku, Spitz de Norrbotten, Spitz des Wisigoths, Spitz japonais   | Mme GODIMUS                  |
| Mr ISTAS                  |    | Chien nu du Pérou, Chien suédois de Laponie  | Mme ROSER                    |
| Mr ISTAS                  |    | Akita américain, Chien nu mexicain, Chien thaïlandais à crête dorsale  | Mme GODIMUS                  |
| Mme GODIMUS               |    | Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna  | Mr MAGRE                     |
| Mme ZIZEVSKE (LT)         |    | Buhund norvégien, Chien de Taiwan, Chien norvégien de macareux, Chow Chow, Cursinu, Spitz Allemand, Volpino Italiano   | Mme ROSER                    |
| Mme ZIZEVSKE (LT)         |    | Chien finnois de Laponie   | Mme GODIMUS                  |
| Mr ISTAS                  |    | Basenji, Chien de garenne des Canaries, Podenco d'Ibiza, Podengo portugais   | Mr MAGRE                     |
| <b>Groupe 6</b>           |    |  |                              |
| Mr ROUSSET                |    | tout le groupe   | Mr MASUEZ                    |
| <b>Groupe 7</b>           |    |  |                              |
| Mr ROULLEAU               |    | Barbu tchèque, Braque d'Auvergne, Braque hongrois à poil court, Braque hongrois à poil dur, Chien d'arrêt allemand à poil raide, Chien d'arrêt portugais, Braque allemand à poil court   | Mme CALAIS ADRIANSEN         |
| Mr ROULLEAU               | SP | Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul picard   | SP Mme CALAIS ADRIANSEN      |
| Mr ROULLEAU               |    | Chien d'arrêt allemand à poil dur  | SP Mme CALAIS ADRIANSEN      |
| Mr ROULLEAU               |    | Ancien chien d'arrêt danois, Braque de l'Ariège, Braque de Weimar, Braque du Bourbonnais, Braque français, type Gascogne, Braque français, type Pyrénées, Braque italien, Braque Saint-Germain, Braque Slovaque à poil dur, Chien d'arrêt allemand à poil dur, Chien d'arrêt allemand à poil long, Chien d'arrêt frison, Chien d'arrêt italien à poil dur, Epagneul à perdrix de Drente, Epagneul Breton, Epagneul de Saint Usuge, Epagneul français, Grand Epagneul de Münster, Griffon d'arrêt à poil dur Korthals, Griffon d'arrêt slovaque à poil dur, Perdiguero de Burgos, Petit Epagneul de Münster, Pointer, Pudelpointer, Setter anglais, Setter Gordon, Setter irlandais rouge, Setter irlandais rouge et blanc, Spinone | Mr BLÉMUS                    |
| <b>Groupe 8</b>           |    |  |                              |
| Mme VARAINE               |    | Curly Coated Retriever, Curly Coated Retriever, Golden Retriever, Retriever de la baie de Chesapeake, Retriever de la Nouvelle-Ecosse, Retriever du Labrador   | Mr MASUEZ                    |
| Mme VARAINE               |    | American Cocker Spaniel, Chien d'eau américain, Chien d'eau irlandais, Clumber Spaniel, English Cocker Spaniel, English Springer Spaniel, Field Spaniel, Petit chien hollandais de chasse au gibier d'eau, Sussex Spaniel, Welsh Springer Spaniel  | Mr ROUSSET                   |
| Mr. PAUNOVIC ( SER)       |    | Barbet, Chien d'eau frison, Chien d'eau romagnol   | Mme ZIZEVSKE (LT)            |
| Mr. PAUNOVIC ( SER)       |    | Chien d'Oysel allemand   | Mr MASUEZ                    |
| Mr. PAUNOVIC ( SER)       |    | Chien d'eau espagnol, Chien d'eau portugais  | Mr ROUSSET                   |
| <b>Groupe 9</b>           |    |  |                              |
| Mme ZIZEVSKE (LT)         |    | Volpino Italiano   | Mme ROSER                    |
| Mr DUMONT                 |    | Boston Terrier, Carlin, Cavalier King Charles Spaniel, Griffon belge, Griffon bruxellois, King Charles Spaniel, Petit chien lion   | Mr ISTAS                     |
| Mr DUMONT                 |    | Bichon à poil frisé, Bichon bolonais, Bichon Havanais, Bichon maltais, Caniche, Epagneul japonais, Epagneul tibétain, Lhasa Apso, Pékinois, Shih Tzu, Terrier tibétain   | Mme ALAVOINE                 |
| Mme ALAVOINE              |    | Bouledogue français, Chien chinois à crête, Epagneul nain Continental, Petit chien russe   | Mr ISTAS                     |
| Mme ZIZEVSKE (LT)         |    | Chien particulier à poil frisé, Kromfohrlander, Petit Brabançon  | Mr ISTAS                     |
| Mme ZIZEVSKE (LT)         |    | Chihuahua, Coton de Tuléar   | Mme ALAVOINE                 |
| <b>Groupe 10</b>          |    |  |                              |
| Mr. PAUNOVIC ( SER)       |    | Barzoï, Greyhound, Azawakh, Petit Lévrier Italien, Lévrier écossais, Lévrier espagnol, Lévrier hongrois, Lévrier irlandais, Lévrier polonais, Saluki, Sloughi, Whippet   | Mr MAGRÉ                     |



Association loi 1901, déclarée à la sous-préfecture de Compiègne  
Siège Social : Hôtel de Ville de Compiègne

**AFFILIÉE À LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE**  
**RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE**  
**SIRET : 494 501 950 00013 – CODE APE 913E**



**ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE L'OISE**  
**DEMANDE D'ADHÉSION (année en cours)**

|  |             |                          |                        |
|--|-------------|--------------------------|------------------------|
| <b>Cotisation simple</b> (une seule personne)                      | <b>5 €</b>  | <input type="checkbox"/> | Cotiser la case ad hoc |
| <b>Cotisation ménage</b> (Deux personnes vivant sous le même toit) | <b>10 €</b> | <input type="checkbox"/> |                        |
| <b>Cotisation bienfaiteur</b>                                      | <b>50 €</b> | <input type="checkbox"/> |                        |

**Cotisation simple :** Mme., M. : .....  
(Nom - prénom)

**Cotisation ménage :** Mme : .....  
(Noms - prénoms) M. : .....

**Adresse :** .....

**Complément d'adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Tél.** ..... **Portable :** .....

**Mail :** .....@.....

**Si j'adhère à un club d'utilisation ou de race, j'en précise le nom :**  
.....

**Je joins un chèque de ..... € à l'ordre de la SCO et j'adresse le tout à :**

**« Michel LAVIALE, Le Lonval, 60123 BONNEUIL en VALOIS »**

**En contre partie de cette adhésion je bénéficie de :**

- l'entrée gratuite aux manifestations organisées par la SCO
- D'une réduction de 10% sur les expositions, séances de confirmations SCO
- Pour les titulaires de licence d'utilisation délivrée par les commissions régionales « utilisation » et « éducation et activités cynophiles », du remboursement par la SCO de 1,50 € par engagement aux concours officiels de la SCC
- Pour les propriétaires de chien de chasse d'un remboursement de 3.00 € sur les engagements aux Field trial organisés par la SCO.

Signature